

# 1.500 jeunes sur la route des vacances

## 1.500 JEUNES SUR LA ROUTE DES VACANCES

Depuis lundi nous assistons au départ de nos jeunes vers les centres de vacances traditionnels : La Motte - Saint-Martin, Le Touvet, Bellecombe, Presles. Les inscriptions ont atteint leur chiffre habituel. On pouvait craindre à un certain moment une certaine désaffection pour les colonies de vacances telles qu'elles fonctionnent depuis près de 25 ans. On pouvait penser que de nombreux enfants s'en iraient avec leurs parents, les voyages étant plus faciles qu'autrefois par la généralisation de la voiture. C'eût été bien naturel...

Mais... les voyages sont de plus en plus coûteux. Le prix de l'essence ne diminue guère, celui des auto-roues pas davantage et les tarifs de pension vont croissant.

Dans ces conditions, les inscriptions pour les départs en vacances ont été largement maintenues.

La population seynoise sait par expérience, que la municipalité et la caisse des écoles portent une très grande attention aux problèmes de l'enfance et de la jeunesse.

Toute une génération de Seynois a gardé d'excellents souvenirs de séjours passés à la montagne dans le Massif Central ou dans les Alpes.

Elle sait qu'un personnel qualifié dirige les centres de vacances que la nourriture y est saine et abondante, que les conditions de sécurité y sont assurées.

Elle constate également que les participations familiales sont vraiment à la portée de tous, même des familles les plus humbles.

Cette année le montant en a été légèrement relevé par suite de l'augmentation des prix des denrées, des transports, des combustibles, etc...



Cependant, le tarif de 150 F. pour le séjour demeure très inférieur à ce qui est demandé ailleurs, par d'autres municipalités ou d'autres organisations. Là, il n'est pas rare que des participations de 300 F. ou 400 F. soient demandées aux familles.

Donc, cette année encore les enfants seront accueillis dans des locaux améliorés, de plus en plus confortables, par du personnel compétent et dévoué.

organisations laïques qui s'occupent elles aussi d'œuvres de vacances.

Les F.F.C. ont organisé un centre aéré comme l'an dernier, qui fonctionne aux Sablettes. Ce centre recrute des enfants à qui le climat de montagne ne convient pas ou des enfants qui hésitent à se séparer de leurs parents. Les enfants recueillis le matin par un car spécial, sont restitués le soir à leur famille.

### L'AIDE DE LA MUNICIPALITE POUR LES VACANCES DES HANDICAPES

Les Eclaireurs de France ont organisé un camp de vacances pour enfants handicapés (caractériels - dans la majorité des cas).

Il s'agit là d'une initiative particulièrement louable, on comprend les difficultés énormes que représente une telle organisation.

La municipalité, là encore, a tenu à prendre sa part dans une telle réalisation. Elle l'a fait sous la forme d'une subvention aux Eclaireurs de France.

Le séjour de trois semaines, qui s'élève à 250 F., a été ainsi ramené à 150 F. pour les jeunes Seynois handicapés qui sont partis à lausiers et qui sont au nombre de 25.

Qu'il s'agisse des colonies de vacances traditionnelles, des camps d'adolescents, du centre aéré, du camp pour handicapés, du patronage laïque, la municipalité s'est efforcée comme toujours de répondre aux besoins de détente de nos enfants.

A ces enfants, s'ajoute la centaine de jeunes gens, monitrices et moniteurs qui, tout en accomplissant leur rôle d'éducateurs, profitent des séjours à la montagne.

Au total, c'est environ 1.500 jeunes qui vont bénéficier des œuvres sociales scolaires et périscolaires.

Ce n'est certes pas suffisant, mais les résultats sont tout de même appréciables.

A Tous, nous souhaitons bonheurs et santé et amitiés fraternelles.

M. AUTRAN  
V.P. DE LA CAISSE  
DES ECOLES

V.P. de la Caisse des écoles.



Deux groupes de colons au départ pour l'Isère dans les centres de vacances de La Motte et de Presles. (Photo P.V.).

Les formes d'organisation présenteront quelques variantes. Aux centres de vacances traditionnels, s'ajouteront les camps d'adolescents (garçons en juillet - filles en août).

D'autre part, la municipalité a répondu favorablement à l'aide demandée par des organisations comme les Francs et Franches Camarades et les Eclaireurs de France,

Ils ont passé leur journée ensemble, pris leur repas en commun, et ont bénéficié d'activités diverses, activités de plages en particulier.

La municipalité a accepté de prendre à sa charge une partie des frais de fonctionnement de ce centre de manière à limiter le montant des participations familiales.